



Honoraires de l'agence

Honoraires Vente

Moins de 400 000 €	:	4,8	% TTC avec un minimum de 9 000 €
400 001 € à 599 000 €	:	4	% TTC
Plus de 599 001 €	:	3,5	% TTC

Les honoraires sont à la charge du vendeur.

Honoraires Location

Les honoraires pour de l'habitation sont :

Pour le propriétaire

Visites, constitution dossier et rédaction Bail : 12 €/m² TTC

Etat des lieux : 3 €/m² TTC

Autres prestations (à la charge exclusive du BAILLEUR) : 300 € TTC

Pour le locataire

Visites, constitution dossier et rédaction Bail : 12 €/m² TTC

Etat des lieux : 3 €/m² TTC

Honoraires Gestion Locative

Habitation / Parking / Commercial

5,5% HT soit 6,6% TTC des loyers + charges.

Nos Honoraires s'entendent TVA incluse.

Barème applicable à compter du 1^{er} Décembre 2021